

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 06 janvier 2023 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,
Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Quentin SONNET, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Cécile AMRANE, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUP, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Denis BARIOD, Christian MINO, Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, conseillers.

Absents excusés :

Absents non excusés : Guy VUILLEMOT,

Quorum (mini 8 présents) :

Mme le Maire ouvre la séance à 19h01

Désignation du secrétaire de séance : Eliane KAUP

Cécile AMRANE et Denis BARIOD ne sont pas arrivés.

Approbation du compte-rendu du 08 décembre 2022 ;

Mis à part une erreur de frappe/copié/collé le compte rendu est approuvé.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine			
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUP Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12		

1. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

1.1. Approbation du programme de Renouvellement Matériel Vétuste E-lum :

La commune est adhérente au programme E-LUM et RVS (renouvellement matériel vétuste) du SIDEC pour l'éclairage public, à ce titre la commune peut bénéficier d'une aide financière de 50%. En 2022 cela concernait la rue St Roch et il est proposé cette fois de valider la 7^{ème} tranche pour le secteur rue du Parterre, rue Neuve et Grande Rue soit 24 lanternes à remplacer pour un montant restant à charge de 14.557,45€.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine			
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUP Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12		

1.2. Délibération pour défrichage de 248m2 sur parcelles AC 278-35-41-42 ;

Arrivée de Cécile AMRANE et Denis BARIOD.

Nous avons validé les travaux sur le réseau pluvial descendant d'Aldi vers la Raillette en raison du ravinement et des inondations de terrains privés.

Après avoir eu la DDT sur place et validé le principe des travaux, il nous faut faire une demande de défrichage qui nécessite une délibération spécifique.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	14		

2. URBANISME

2.1. Dossiers d'urbanisme en cours ;

Mme Stéphanie BAUDIER prend la parole

Demandes reçues depuis le dernier conseil :

Déclarations préalables :

- Carport rue Croix d'Avin
- Changement d'huisseries rue Neuve
- Rénovation façades route d'Hautecour
- Changement de volet et isolation extérieure rue de la Résistance

Permis de construire :

- Adjonction garage et annexe ouverte et changement d'une porte en fenêtre rue de Bériat
- Réhabilitation usine en maison des associations rue de la Gare

Toutes les décisions déposées depuis le 02/09/2022 ont eu un avis favorable

3. COMMUNAUTE DE COMMUNES

3.1. Modification statutaire de Terre d'Emeraude Communauté

Suite à la restitution du Moulin de Pont des Vents à la commune de Montfleur et à une erreur matérielle dans l'article 6-2 sur la petite enfance, la TEC nous demande d'approuver la modification de ses statuts.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		

BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	14		

4. QUESTIONS DIVERSES

- Courrier et article de presse du Souvenir Français
Mme le maire donne lecture du courrier reçu.
Je vous rappelle que je vous ai soumis récemment la demande que j'ai eu, certes oralement, pour le déplacement de la plaque commémorative du centenaire de l'armistice de 1918.
Cette plaque a été mise en place aux Tilleuls, choix certainement fait en partenariat entre la municipalité de l'époque et le Souvenir Français et il n'y a **ni pour moi ni pour la commune** d'intérêt particulier à déplacer cette plaque et l'arbre planté en même temps, toute fois, par respect vis-à-vis des demandeurs j'y ait accédé et vous l'ai proposé.
Mal m'en a pris car depuis, nous avons reçu un courrier du Souvenir Français qui dément totalement et me traite presque de menteuse et cela a même été relayé dans la presse
Cette façon de faire rappelle presque le collectif citoyen pour le plongeoir
Bref, cette plaque restera où elle est, et plus aucune demande émanant de personnes pourtant respectables ne sera prise en compte sans un écrit en bonne et due forme.
Ce dossier est désormais CLOS et si cette plaque doit bouger je laisse mes successeurs s'en occuper.
- Cécile AMRANE rapporte suite à une réunion du groupe de travail du SIVOS il a été décidé de revoir les fiches de postes des Atsem et de revoir l'annualisation du temps de travail.
- Quentin SONNET annonce que les gazettes sont toutes distribuées. Mme le Maire remarque qu'il faudrait rediscuter de la nécessité de faire 2 gazettes par an ou voir pour un autre support. Jérôme RIDET demande si on pourrait comme à St Laurent l'éditer sur du papier recyclé. On pourra demander des devis en ce sens la prochaine fois.
- Mme le Maire annonce qu'une réunion doit se tenir prochainement (par le biais de la commission ou avec tous, à voir) pour définir le cahier des charges pour le city-park et l'aire de jeu et de fitness.
- Marie-Claire CLOSCAVET demande quand aura lieu la réunion avec les associations pour l'aménagement de la maison des associations. Mme le maire reconnaît que ce dossier a pris du retard mais cette réunion aura bien lieu.
- Marie-Claire CLOSCAVET demande ce qu'il en est du poste de Juliette POULET. Comme cela avait été décidé en conseil Juliette a un CDD à mi-temps jusqu'au 30/06/2023 pour l'espace archéo puisqu'elle travaille avec des écoles sur la saison 2022/2023. Elle a aussi un CDD à mi-temps avec la comcom pour la médiathèque. Nous avons obtenu l'engagement de la comcom que Juliette serait à 100% sur la médiathèque au départ en retraite de Christine GAILLARD prévu pour l'automne 2023. Marie-Claire demande si on pourra avoir le bilan de l'espace archéo pour 2022. Oui, Juliette est en train de le préparer.

Mme le Maire lève la séance à 19h30

Prochain conseil prévu le jeudi 09 février 2023 (vote des budgets primitifs)

Le secrétaire

Le maire